

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** Les Verts, par Thierry Largey et Céline Dessimoz  
**Objet** Haute tension à propos de la ligne entre Chamoson et Chippis, le Conseil d'Etat doit se positionner  
**Date** 06.06.2017  
**Numéro** 1.0215

---

## **Actualité de l'événement**

Le mardi 6 juin, jour de session du parlement, a lieu simultanément une présentation du projet de la ligne HT entre Chamoson et Chippis et une manifestation contre ce projet.

## **Imprévisibilité**

Tant la présentation que la manifestation ne pouvaient être anticipées avant la présente session; la tenue de ces événements pendant la session ne pouvait non plus être prévue. Il est urgent de connaître la position du gouvernement dans le dossier de la ligne HT, ainsi que l'action qu'il compte mener, alors que des manifestations ont lieu à ce propos et que les autorités s'appêtent à se prononcer sur l'affaire.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Face à la volonté divergente de Swissgrid d'aller de l'avant dans le projet et des opposants sur les principales communes traversées de le combattre, le nouveau Conseil d'Etat en place se doit d'adopter une position et de la faire connaître.

Le sort de la ligne HT entre Chamoson et Chippis est dans les mains du Tribunal fédéral qui devrait prochainement rendre sa décision pour entériner le trajet aérien ou, au contraire, renvoyer le dossier à de nouvelles études.

Cette ligne fait l'objet d'une opposition forte de plusieurs communes, de nombreux habitants et propriétaires de bâtiments (dont une école) qui seront situés à proximité de la ligne si elle se construit. Cette opposition prend une tournure particulière, ce jour même du dépôt de la présente intervention, par une manifestation prévue sur le lieu même de la présentation du projet par Swissgrid.

Est en jeu non seulement le réseau électrique suisse et l'évacuation de la production valaisanne, mais également la qualité de vie des personnes concernées, leur santé et leur bien-être. C'est pourquoi, ils réclament depuis plusieurs années l'enfouissement de la ligne, enfouissement qui leur est jusqu'à présente refusé par Swissgrid et le Tribunal fédéral.

Dans cet épineux dossier, le «nouveau» Gouvernement cantonal se doit de faire preuve de transparence et exposer sa position au parlement et à la population. Il est important que chacune et chacun sache ce que le Conseil d'Etat envisage de faire à l'avenir pour préserver le bien-être de la population sous chacun de ses aspects (autant du point de vue de l'approvisionnement électrique que de la santé et la qualité de vie).

## **Conclusion**

Alors que le Tribunal fédéral va prochainement rendre sa décision dans l'affaire de la ligne HT entre Chamoson et Chippis et que le débat dans la population se fait toujours plus vif, nous appelons le Conseil d'Etat à prendre position dans ce dossier et manifester ses intentions visant à favoriser une solution qui préserve les intérêts des communes traversées et des habitants survolés.